Ventes pour Taxes d'Etat, de Propriétés Foncières

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour ou siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, sise dans la Nouvelle-Orléans, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 15ème jour de mars, A. D. 1884, et à continuer jusque pour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés saisies sur lesquelles les dites taxes dues à l'Etat de la Louisiane pour l'année 1877 et 1878, montant à $4 80, ensemble avec les intérêts s'y attachant, plus les frais.

FIRTH, SUC. A. S.—Taxe de 1878, montant à $7 20

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Maid, Temple, Tricipitine et Quarrière, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 13, 12 et 7 de l'île No. 1 de la Nouvelle-Orléans, ensemble avec les lots Nos. 18, 12 et 7 mesure 40 pieds de face à la rue Madison sur 163 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Zimple et, ensemble avec les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6, mesure 180 pieds de face à la rue Madison sur 190 pieds de profondeur.

FORSTER, SUC. B. N.—Taxe de 1880, montant à $1 80

Deux ensemble lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Général Scott, Lower Line et Levée, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'île No. 19; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent 210 pieds de face à la rue Général Scott sur 142 pieds de profondeur.

FORSTER, SUC. B. N.—Taxe de 1880, montant à $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Hamilton, Oliver, Scott et Levée, désignés comme lots Nos. 23, 24, 25, 26, 27 et 28 de l'île No. 19; les dits lots Nos. 23 à 27 mesurent 150 pieds de face à la rue Lower Line sur 166 pieds de profondeur; le lot No. 28 forme l'encoignure des rues Lower Line et Oliver et mesure 35 pieds de face à la rue Lower Line sur 127 pieds de profondeur.

FORTUNE, J.—Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Léonidas, Monroe, Hamilton et Dix-huitième, désigné comme l'île No. 604; le dit lot No. 604 mesure 300 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

FOGS, BERNARD—Taxe de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mary, Jackson, Hamilton et Shell Road, désigné comme l'île No. 662; le dit lot No. 662 mesure 192 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

FILKINS, J. M.—Taxe de 1880, montant à 30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Jefferson, Green, Leonidas et Septième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'île No. 229; le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

FORTIER, B. N.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plum, Adams, Burdette et Cliquême, désignés comme lots Nos. 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'île No. 100; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Plum et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Adams et Cliquême et mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cliquême sur 120 pieds de profondeur.

FREDERICK, JNO. No. 1.—Taxe de 1880, montant à $18 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clinton, Hillary, Robertson et Fossé, désignés comme l'île No. 63; l'île No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FIRTH, SUC. A. S.—Taxe de 1880, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignée comme l'île No. 63; le dit lot No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Léonidas, Monroe, Hamilton et Dix-huitième, désignés comme lots Nos. 604 et 605; les dits lots Nos. 604 et 605 mesurent 200 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

FORTIER, J. N.—Taxe de 1880, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Green, Leonidas et Septième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'île No. 229; le dit lot No. 6 mesure 35 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

FORTIER, B. N.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plum, Adams, Burdette et Cliquême, désignés comme lots Nos. 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'île No. 100; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Plum et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Adams et Cliquême et mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cliquême sur 120 pieds de profondeur.

FREDERICK, JNO. No. 1.—Taxe de 1880, montant à $18 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clinton, Hillary, Robertson et Fossé, désignés comme l'île No. 63; l'île No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FIRTH, SUC. A. S.—Taxe de 1880, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignée comme l'île No. 63; le dit lot No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Hamilton et Dix-huitième, désignés comme lots Nos. 604 et 605; les dits lots Nos. 604 et 605 mesurent 200 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

FORTIER, B. N.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plum, Adams, Burdette et Cliquême, désignés comme lots Nos. 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'île No. 100; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Plum et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Adams et Cliquême et mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cliquême sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Léonidas, Monroe, Hamilton et Dix-huitième, désignés comme lots Nos. 604 et 605; les dits lots Nos. 604 et 605 mesurent 200 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

FORTIER, B. N.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plum, Adams, Burdette et Cliquême, désignés comme lots Nos. 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'île No. 100; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Plum et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Adams et Cliquême et mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cliquême sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Napoléon, Madison et Neuvième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'île No. 309; les dits lots mesurent 50 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

FREDERICKSEN, JOS.—Taxe de 1880, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Mary, Jackson, Hamilton et Shell Road, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'île No. 662; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 50 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.

FOLTON, A. C.—Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Jefferson, Green, Leonidas et Septième, désignée comme lots Nos. 1 de l'île No. 229; le dit lot mesure 35 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

FAY, J.—Taxe de 1880, montant à 30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'île No. 63; les dits lots Nos. 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

FIRTH, SUC. A. S.—Taxe de 1880, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignée comme l'île No. 63; le dit lot No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FOLTON, A. C.—Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Green, Leonidas et Septième, désigné comme lots Nos. 1 et 2 de l'île No. 229; le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

FAY, J.—Taxe de 1880, montant à 30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'île No. 63; les dits lots Nos. 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

FIRTH, SUC. A. S.—Taxe de 1880, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignée comme l'île No. 63; le dit lot No. 63 mesure 671 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Hamilton et Dix-huitième, désignés comme lots Nos. 604 et 605; les dits lots Nos. 604 et 605 mesurent 200 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

FORTIER, B. N.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plum, Adams, Burdette et Cliquême, désignés comme lots Nos. 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'île No. 100; les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Plum et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Adams et Cliquême et mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent 120 pieds de face à la rue Cliquême sur 120 pieds de profondeur.

FOLEY, J.—Taxe de 1880, montant à 24c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Napoléon, Madison et Neuvième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'île No. 309; les dits lots mesurent 50 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur.

FREDERICKSEN, JOS.—Taxe de 1880, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Mary, Jackson, Hamilton et Shell Road, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'île No. 662; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 50 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.

FOLTON, A. C.—Taxe de 1880, montant à 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Jefferson, Green, Leonidas et Septième, désigné comme lots Nos. 1 de l'île No. 229; le dit lot mesure 35 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

FAY, J.—Taxe de 1880, montant à 30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Dublin, Carrollton, Charles et Freret, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'île No. 63; les dits lots Nos. 5 mesurent 60